

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conforme l'annexe III du règlement (EU) Nr. 305/2011

18

Changé par le règlement délégué (EU) Nr. 574/2014

Pour le produit **CR 800 Rapid**

Ref. nr. 10613-01

---

Code d'identification unique du produit type:

EN 1504-3: ZA.1a

---

Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément l'indentification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Numéro de charge: voir l'emballage du produit

---

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit à base de ciment pour la réparation constructive et non constructive de béton

Application manuelle (3.1)

Appliquer par projection (3.3)

---

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Pays-Bas), Industrieweg 51, 8071 CS Nunspeet

Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Alost

---

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 2+ (pour des applications dans des bâtiments et autres constructions)

Système 4 (pour des applications qui exigent des prescriptions de classes anti feu)

---

Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

L'Instance de certification Güteschutz und Landesverband Beton- und Bimsindustrie

Rheinland-Pfalz e. V. sous le numéro 0794, a réalisé système 2+ selon le système:

Déclaration de la conformité du contrôle interne de la production

Numéro de certificat : 0794-CPR-0079-50.2-1001.2

**Performances déclarées**

| Caractéristiques essentielles                      | Performances                                  | Niveau d'épreuve        | Spécification techniques harmonisées |
|--|---|-------------------------|--------------------------------------|
| Résistance à la compression                        | Classe R2                                     | Système 2+<br>Système 4 | En 1504-3:<br>2015                   |
| Taux de chlorures                                  | ≤ 0,05 %                                      |                         |                                      |
| Résistance à la carbonatation                      | Teste Conforme les exigences                  |                         |                                      |
| Résistance d'adhésion                              | ≥ 0,8 MPa                                     |                         |                                      |
| retrait empêché accioche apres 56 jours de séchage | ≥ 0,8 MPa                                     |                         |                                      |
| accioche apres 56 jours de humidité                | ≥ 0,8 MPa                                     |                         |                                      |
| Résistance au feu                                  | Classe Bfl-s1                                 |                         |                                      |
| Substances dangereuses                             | Est conforme la norme EN1504-3 paragraphe 5.4 |                         |                                      |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Aalst, juin 2019

